

# PROMOTION INTERNE des Secrétaires Généraux de Mairie de catégorie B

Références:

- Le décret n°2025-1099 du 19 novembre 2025 modifiant les conditions de promotion interne des secrétaires généraux de mairie de catégorie B dans des communes de moins de 2000 habitants
- Le décret n°87-1099 du 30 novembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emploi des attachés territoriaux

## Les conditions de Promotion Interne en catégorie A des Secrétaires Généraux de Mairie de catégorie B

Le décret n°2025-1099 du 19 novembre 2025 introduit une nouvelle condition permettant la promotion interne en catégorie A, des Secrétaires Généraux de Mairie de catégorie B des communes de moins de 2000 habitants.

Ce décret vient modifier l'article 5-2° du décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

### Conditions d'accès au grade d'attaché par la voie de la promotion interne

Grade actuel	Conditions à remplir au 1er janvier de l'année	Quotas
Fonctionnaires territoriaux	Justifier de plus de 5 ans de services effectifs accomplis en qualité de fonctionnaire territorial de catégorie B en position d'activité ou de détachement	<b>1 promotion pour 2 recrutements</b> par concours, par mutation externe, par détachement, par intégration directe ou titularisation prononcée
Fonctionnaires territoriaux appartenant au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Justifier d'au moins 4 ans de services publics effectifs au titre de l'exercice en catégorie B dans les fonctions de SGM dans une commune de moins de 2000 habitants en position d'activité ou de détachement	au titre de l'article L.352-4 du CGFP intervenus dans l'ensemble des collectivités affiliées au Centre de Gestion.
Fonctionnaires de catégorie A appartenant au cadre d'emplois des secrétaires de mairie	Justifier de 4 ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois	1 promotion pour 2 promotions intervenues au titre des conditions précédentes.

Ces dispositions sont entrées en vigueur depuis le 21 novembre 2025

